



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 15 juin 2006 — N° 45

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 10.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 33 Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des affaires sociales, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 33, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques, les 12, 13 et 14 septembre 2006, et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

- Association canadienne des compagnies d'assurance de personnes
- Association d'établissements spécialisés à vocation régionale
- Association d'orthopédie du Québec

15 juin 2006

- Association des conseils des médecins, dentistes et pharmaciens du Québec
- Association des médecins ophtalmologistes du Québec
- Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux
- Collège des médecins du Québec
- Conseil pour la protection des malades
- Fédération des médecins omnipraticiens du Québec
- Fédération des médecins spécialistes du Québec
- Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec
- Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
- Ordre professionnel de la physiothérapie
- Protecteur du citoyen
- Regroupement provincial des comités des usagers

QU'une période de 30 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée de la façon suivante : 15 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement et 15 minutes pour les députés de l'opposition ;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 20 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 40 minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition ;

QU'une période de 30 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée de la façon suivante : 15 minutes pour les députés de l'opposition et 15 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement ;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

15 juin 2006

M. Turp (Mercier) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 196 Loi instituant un moratoire visant à protéger le patrimoine
religieux

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le plan stratégique 2005-2008 du Bureau du coroner.

(Dépôt n° 419-20060615)

M. Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport du Comité d'accréditation sur l'application de la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants*, intitulé *Ajuster la loi au réel* et daté du printemps 2004.

(Dépôt n° 420-20060615)

M. Marcoux, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel de gestion de l'Office de la protection du consommateur, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 421-20060615)

Le rapport annuel de gestion du Conseil de la justice administrative, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005.

(Dépôt n° 422-20060615)

15 juin 2006

M. Béchar, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;
(Dépôt n° 423-20060615)

Le rapport annuel de la Société des établissements de plein air du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.
(Dépôt n° 424-20060615)

M. Lessard, ministre du Travail, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Commission de l'équité salariale, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.
(Dépôt n° 425-20060615)

Mme Thériault, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, dépose :

Un document de consultation intitulé *Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination*.
(Dépôt n° 426-20060615)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission de la culture procède à une consultation générale à l'égard du document intitulé *Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination* et tienne des auditions publiques à compter du 12 septembre 2006 ;

QUE les mémoires soient reçus au Secrétariat des commissions au plus tard le 25 août 2006 ;

15 juin 2006

QUE la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

M. le président dépose :

Le rapport annuel de gestion du Vérificateur général du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 427-20060615)

Le rapport des activités de la section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), pour l'année 2005-2006, transmis par M. Yvan Bordeleau, député de l'Acadie et vice-président de la section du Québec de l'APF ;

(Dépôt n° 428-20060615)

Le rapport des activités de la section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC), pour l'année 2005-2006, transmis par M. William Cusano, premier vice-président de l'Assemblée nationale et président délégué de la section du Québec de l'APC ;

(Dépôt n° 429-20060615)

Le rapport des activités de la section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA), pour l'année 2005-2006, transmis par M. Pierre Moreau, député de Marguerite-D'Youville et président délégué de la section du Québec de la COPA ;

(Dépôt n° 430-20060615)

Le rapport des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANRÉU), pour l'année 2005-2006, transmis par M. Russell Copeman, député de Notre-Dame-de-Grâce et président délégué de la Délégation ;

(Dépôt n° 431-20060615)

15 juin 2006

Le rapport des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Communauté française de Belgique, la Région wallonne et la Belgique (DANRB), pour l'année 2005-2006, transmis par M. François Gendron, troisième vice-président de l'Assemblée nationale et président délégué de la Délégation ;

(Dépôt n° 432-20060615)

Le rapport des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Europe (DANRE), pour l'année 2005-2006, transmis par Mme Diane Leblanc, deuxième vice-présidente de l'Assemblée nationale et présidente déléguée de la Délégation ;

(Dépôt n° 433-20060615)

Le rapport des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la France (DANRF), pour l'année 2005-2006, transmis par Mme Dominique Vien, députée de Bellechasse et présidente déléguée de la Délégation ;

(Dépôt n° 434-20060615)

Le rapport des activités de l'Association parlementaire Nouveau-Brunswick-Québec, pour l'année 2005-2006, transmis par Mme Nancy Charest, députée de Matane et présidente déléguée de la section du Québec de l'Association ;

(Dépôt n° 435-20060615)

Le rapport des activités de coopération interparlementaire daté du 31 mai 2006.

(Dépôt n° 436-20060615)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Dionne-Marsolais (Rosemont), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui, le 9 février 2006, a entendu le directeur général du Centre d'expertise hydrique du Québec dans le cadre de la vérification des engagements financiers du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. La commission a également tenu des séances de travail les 24 janvier, 23 février et 5 avril 2006 afin de procéder à la vérification des engagements financiers de tous les ministères ;

(Dépôt n° 437-20060615)

15 juin 2006

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui a siégé afin de procéder à des auditions en vertu de la *Loi sur l'administration publique* : le 25 janvier 2006, le secrétaire du Conseil du trésor concernant le rapport 2004-2005 sur l'application de la *Loi sur l'administration publique* et le rapport sur la mise en œuvre de la *Loi sur l'administration publique* intitulé *Cinq années de gestion axée sur les résultats au gouvernement du Québec* ; le 1^{er} février 2006, la sous-ministre de la Culture et des Communications sur le rapport annuel de gestion 2004-2005 du ministère ; le 15 février 2006, le président-directeur général de la Régie du bâtiment du Québec concernant la performance et la reddition de comptes ; le 23 février 2006, le président de la Société de développement des entreprises culturelles sur le rapport annuel de gestion 2004-2005 de la SODEC ; le 15 mars 2006, la sous-ministre des Services gouvernementaux, la présidente-directrice générale de Services Québec et le sous-ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale sur la prestation de services du gouvernement en ligne ; le 22 mars 2006, le sous-ministre des Relations internationales sur le rapport annuel de gestion 2004-2005 du ministère. La commission a également tenu des séances de travail le 25 janvier, les 1^{er}, 15 et 23 février, les 15, 16 et 22 mars et les 9 et 14 juin 2006. Le rapport contient 19 recommandations.

(Dépôt n° 438-20060615)

M. Simard (Richelieu), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 14 juin 2006, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 25, Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels et d'autres dispositions législatives.

(Dépôt n° 439-20060615)

M. Hamad (Louis-Hébert), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 9, 13 et 14 juin 2006, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 17, Loi sur les contrats des organismes publics. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 440-20060615)

15 juin 2006

Mme Houda-Pepin (La Pinière), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation qui, le 25 octobre 2005 et le 16 mai 2006, a entendu les commentaires de certains organismes et du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation à la suite du rapport sur les nouveaux enjeux de la sécurité alimentaire au Québec.

(Dépôt n° 441-20060615)

M. Legendre (Blainville), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 8, 13 et 14 juin 2006, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 21, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 442-20060615)

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 14 juin 2006, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 201, Loi concernant la Municipalité de Pointe-à-la-Croix. Le rapport contient un amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 443-20060615)

Le rapport est adopté.

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 14 juin 2006, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 202, Loi concernant la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Le rapport ne contient pas d'amendement.

(Dépôt n° 444-20060615)

Le rapport est adopté.

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 14 juin 2006, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 205, Loi concernant la Municipalité de Cacouna. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 445-20060615)

Le rapport est adopté.

15 juin 2006

Dépôts de pétitions

M. Cholette (Hull) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 296 étudiants et étudiantes de la polyvalente de l'Île à Gatineau, concernant l'intégrité écologique et territoriale du parc national du Mont-Orford.

(Dépôt n° 446-20060615)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Cholette (Hull) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 210 citoyens et citoyennes de l'Outaouais, concernant la climatisation des locaux de la résidence La Piété.

(Dépôt n° 447-20060615)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Thériault (Masson) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 185 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'indexation du programme d'adaptation de domicile.

(Dépôt n° 448-20060615)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Charest, premier ministre, dépose :

Copie d'un communiqué de presse, en date du 14 juin 2006, intitulé *Moody's upgrades Quebec's rating to Aa3*.

(Dépôt n° 449-20060615)

15 juin 2006

À la demande de M. le président, M. Dupuis, leader du gouvernement, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, M. Charbonneau (Borduas) retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, M. Dupuis, leader du gouvernement, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, Mme Thériault, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, Mme Théberge, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Legendre (Blainville) dépose :

Un extrait des demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle dans le cadre de l'étude des crédits 2006-2007, concernant le nombre de places financées dans les centres de la petite enfance et dans les garderies au 31 mars 2006.

(Dépôt n° 450-20060615)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Audet, ministre des Finances, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 13 juin 2006, qu'il a reçue de MM. Jean-Yves Leblanc et Luc Chabot, concernant la Société nationale du cheval de course et Attractions Hippiques Québec inc.

(Dépôt n° 451-20060615)

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, lors de la séance du 14 juin 2006, sur la motion de Mme Delisle, ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation, proposant l'adoption du projet de loi n° 125, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives.

15 juin 2006

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **61** en annexe)

Pour : **101** Contre : **3** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 125 est adopté.

L'Assemblée tient le vote reporté, lors de la séance du 14 juin 2006, sur la motion de M. Audet, ministre des Finances, proposant l'adoption du projet de loi n° 1, Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **62** en annexe)

Pour : **102** Contre : **3** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 1 est adopté.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Charbonneau (Borduas), M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, et Mme Roy (Lotbinière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la contribution exceptionnelle de M. Claude Saint-Jean, qui a mis sur pied la Fondation qui porte son nom, et qui a mené un combat toute sa vie pour faire progresser la recherche et trouver un traitement à l'Ataxie de Friedreich ; que l'Assemblée nationale offre ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

15 juin 2006

À la demande de M. Gendron, troisième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Turp (Mercier), Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, et M. Légaré (Vanier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de M. Raymond Devos et souligne sa contribution à la diffusion et la promotion de la langue française.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée, M. Turp (Mercier) et Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale félicite Les Bouquinistes du Saint-Laurent qui célèbrent cette année leur 15^e anniversaire et qu'elle exprime sa reconnaissance à la présidente Hélène Tirole pour ses efforts destinés à donner accès aux livres au grand public, à faire circuler les livres dans la rue et de créer autour du livre une animation en chansons, en théâtre ou en films.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée, Mme Théberge, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, Mme Champagne (Champlain) et Mme Roy (Lotbinière) proposent conjointement :

15 juin 2006

QUE l'Assemblée nationale souligne, en ce jeudi 15 juin 2006, la Journée internationale de sensibilisation pour contrer les abus envers les personnes âgées et qu'elle réitère à cette occasion son engagement, sa compassion et sa solidarité à l'égard de cette cause.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 185 et 209 du Règlement, M. Létourneau (Ungava), et M. Kelley, ministre délégué aux Affaires autochtones, proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne, à l'occasion du solstice d'été le 21 juin prochain, la Journée nationale des autochtones et qu'elle reconnaisse l'apport des Premières nations et des Inuits à la vie collective et à la diversité culturelle du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des finances publiques, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 27, Loi sur la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques, les 26, 27 et 28 septembre 2006, et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

- Coalition de l'encadrement en matière de retraite et d'assurance

15 juin 2006

- Regroupement des associations de cadres en matière de retraite et d'assurance
- Confédération des syndicats nationaux
- Centrale des syndicats du Québec
- Fédération des infirmières et infirmiers du Québec
- Syndicat de la fonction publique du Québec
- Fédération des travailleurs du Québec
- Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec
- Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances
- Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux
- Association des retraités de l'enseignement du Québec
- Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic
- Association québécoise des directeurs et directrices d'établissements d'enseignement retraités
- Association démocratique des retraités
- Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques

QU'une période de 30 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée de la façon suivante : 15 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement et 15 minutes pour les députés de l'opposition ;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 20 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 40 minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition ;

15 juin 2006

QU'une période de 30 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée de la façon suivante : 15 minutes pour les députés de l'opposition et 15 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement ;

QUE la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance publique afin d'entendre la Curatrice publique du Québec dans le cadre de l'étude de ses engagements financiers et en séance de travail afin d'étudier les engagements financiers des ministères ;
- la Commission des affaires sociales se réunira en séance de travail afin de statuer sur des propositions de mandat d'initiative et de planifier les travaux de la commission.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, propose que le projet de loi n° 20, Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Culture et des Communications, soit adopté.

15 juin 2006

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 20 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 252 et 253 du Règlement, l'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques relatif au projet de loi n° 17, Loi sur les contrats des organismes publics.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, Mme Jérôme-Forget, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que le projet de loi n° 17, Loi sur les contrats des organismes publics soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 17 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la culture relatif au projet de loi n° 11, Loi modifiant la Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, propose que le projet de loi n° 11, Loi modifiant la Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 11 est adopté.

15 juin 2006

M. Vallières, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que le projet de loi n° 24, Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et la Loi sur le ministère du Revenu, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 24 est adopté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 13 heures.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation relatif au projet de loi n° 12, Loi modifiant la Loi sur le Bureau d'accréditation des pêcheurs et des aides-pêcheurs du Québec.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. Vallières, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que le projet de loi n° 12, Loi modifiant la Loi sur le Bureau d'accréditation des pêcheurs et des aides-pêcheurs du Québec, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 12 est adopté.

À 13 h 10, M. Gendron, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

15 juin 2006

La séance reprend à 15 h 03.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des affaires sociales relatif au projet de loi n° 8, Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Famille et de l'Enfance et d'autres dispositions législatives.

Le rapport est adopté à la majorité des voix.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, Mme Théberge, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, propose que le projet de loi n° 8, Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Famille et de l'Enfance et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 8 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 16, Loi modifiant la Loi sur les autochtones cris, inuit et naskapis et d'autres dispositions législatives.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. Kelley, ministre délégué aux Affaires autochtones, propose que le projet de loi n° 16, Loi modifiant la Loi sur les autochtones cris, inuit et naskapis et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

15 juin 2006

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 16 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 252 et 253 du Règlement, l'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire relatif au projet de loi n° 21, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, propose que le projet de loi n° 21, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 21 est adopté.

Projets de loi d'intérêt privé

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, Mme Charest (Matane) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 201, Loi concernant la Municipalité de Pointe-à-la-Croix, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 201 est adopté.

Adoption

Mme Charest (Matane) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 201, Loi concernant la Municipalité de Pointe-à-la-Croix, soit adopté.

15 juin 2006

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 201 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Paquin (Saint-Jean) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 202, Loi concernant la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 202 est adopté.

Adoption

M. Paquin (Saint-Jean) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 202, Loi concernant la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 202 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Dumont (Rivière-du-Loup) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 205, Loi concernant la Municipalité de Cacouna, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 205 est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 22 du Règlement, M. Dumont (Rivière-du-Loup) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 205, Loi concernant la Municipalité de Cacouna, soit adopté.

15 juin 2006

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 205 est adopté.

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 17 octobre 2006, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 17 h 07, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 17 octobre 2006, à 10 heures.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 15 juin 2006, à 18 h 20, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence Mme Giguère, directrice du Secrétariat de l'Assemblée et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Paul-Arthur Gendreau, administrateur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 1 Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations
- n° 8 Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Famille et de l'Enfance et d'autres dispositions législatives
- n° 11 Loi modifiant la Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec
- n° 12 Loi modifiant la Loi sur le Bureau d'accréditation des pêcheurs et des aides-pêcheurs du Québec

15 juin 2006

- n° 16 Loi modifiant la Loi sur les autochtones cris, inuit et naskapis et d'autres dispositions législatives
- n° 17 Loi sur les contrats des organismes publics
- n° 20 Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Culture et des Communications
- n° 21 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal
- n° 24 Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et la Loi sur le ministère du Revenu
- n° 80 Loi modifiant la Loi sur la police
- n° 125 Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives
- n° 201 Loi concernant la Municipalité de Pointe-à-la-Croix
- n° 202 Loi concernant la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
- n° 205 Loi concernant la Municipalité de Cacouna

Le Président

MICHEL BISSONNET

15 juin 2006

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Delisle, ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation, proposant l'adoption du projet de loi n° 125, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives :

(Vote n° 61)

POUR - 101

| | | | |
|---------------------|------------------|----------------------------|-----------------|
| Arseneau | Charlebois | Jérôme-Forget | Paquet |
| Auclair | Cholette | Jutras | Paquin |
| Audet | Copeman | Kelley | Pelletier |
| Beauchamp | Corbeil | Lamquin-Éthier | Perreault |
| Beaudoin | Couillard | L'Écuyer | Pinard |
| Béchar | Courchesne | Lefebvre | Reid |
| Bédard | Cousineau | Legault | Richard |
| Bergeron | Delisle | <i>[Rousseau]</i> | Rioux |
| Bergman | Descoteaux | Legault | Robert |
| Bernard | Deslières | <i>[Chambly]</i> | Simard |
| Bernier | Després | Legendre | Soucy |
| Bertrand | Dion | Lelièvre | Théberge |
| Blackburn | Dionne-Marsolais | Lemay | Thériault |
| Bordeleau | Doyer | Lessard | <i>[Anjou]</i> |
| Bouchard | Dubuc | Létourneau | Thériault |
| <i>[Vachon]</i> | Dufour | Loiselle | <i>[Masson]</i> |
| Boucher | Dupuis | MacMillan | Tomassi |
| Boulet | Fournier | Maltais | Tremblay |
| Bourdeau | Gabias | Marcoux | Turp |
| Brodeur | Gagnon-Tremblay | Marsan | Vallières |
| Caron | Gaudet | Mercier | Valois |
| Champagne | Gauthier | Moreau | Vermette |
| Charbonneau | Gautrin | Morin | Vien |
| Charest | Girard | <i>[Nicolet-Yamaska]</i> | Whissell |
| <i>[Sherbrooke]</i> | Hamad | Morin | |
| Charest | Hamel | <i>[Montmagny-L'Islet]</i> | |
| <i>[Matane]</i> | Harel | Normandeau | |
| Charest | Houda-Pepin | Pagé | |
| <i>[Rimouski]</i> | James | Papineau | |

CONTRE - 3

| | | |
|--------|--------|-----|
| Légaré | Picard | Roy |
|--------|--------|-----|

15 juin 2006

Sur la motion de M. Audet, ministre des Finances, proposant l'adoption du projet de loi n° 1, Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations :

(Vote n° 62)

POUR - 102

| | | | |
|---------------------|------------------|----------------------------|-----------------|
| Arseneau | Charlebois | Jérôme-Forget | Papineau |
| Auclair | Cholette | Jutras | Paquet |
| Audet | Copeman | Kelley | Paquin |
| Beauchamp | Corbeil | Lamquin-Éthier | Pelletier |
| Beaudoin | Couillard | L'Écuyer | Perreault |
| Béchar | Courchesne | Lefebvre | Pinard |
| Bédard | Cousineau | Legault | Reid |
| Bergeron | Delisle | <i>[Chambly]</i> | Richard |
| Bergman | Descoteaux | Legault | Rioux |
| Bernard | Deslières | <i>[Rousseau]</i> | Robert |
| Bernier | Després | Legendre | Simard |
| Bertrand | Dion | Lelièvre | Soucy |
| Blackburn | Dionne-Marsolais | Lemay | Théberge |
| Bordeleau | Doyer | Lemieux | Thériault |
| Bouchard | Dubuc | Lessard | <i>[Masson]</i> |
| <i>[Vachon]</i> | Dufour | Létourneau | Thériault |
| Boucher | Dupuis | Loiselle | <i>[Anjou]</i> |
| Boulet | Fournier | MacMillan | Tomassi |
| Bourdeau | Gabias | Maltais | Tremblay |
| Brodeur | Gagnon-Tremblay | Marcoux | Turp |
| Caron | Gaudet | Marsan | Vallières |
| Champagne | Gauthier | Mercier | Valois |
| Charbonneau | Gautrin | Moreau | Vermette |
| Charest | Girard | Morin | Vien |
| <i>[Sherbrooke]</i> | Hamad | <i>[Montmagny-L'Islet]</i> | Whissell |
| Charest | Hamel | Morin | |
| <i>[Rimouski]</i> | Harel | <i>[Nicolet-Yamaska]</i> | |
| Charest | Houda-Pepin | Normandeau | |
| <i>[Matane]</i> | James | Pagé | |

CONTRE - 3

| | | |
|--------|--------|-----|
| Légaré | Picard | Roy |
|--------|--------|-----|